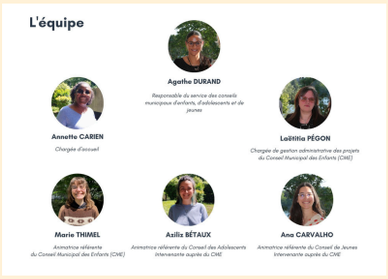
PRÉSENTATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

ORGANISATEUR

L'équipe du conseil est composée de Marie THIMEL (référente animation) et de Laëtitia PÉGON (chargée administrative) avec le renfort ponctuel d'Aziliz BETAUX (Conseil des Ados), d'Ana CARVALHO (Conseil de Jeunes) et d'Agathe DURAND (responsable du service) sur des opérations spécifiques.



Trombinoscope du service des Conseils Enfants, Adolescents et Jeunes

OBJECTIFS

Le CME sert à former les citoyens d'aujourd'hui de tout âge. Il existe depuis 1989. C'est un lieu où se rassemblent des enfants de toute la ville qui sont élus en classe de CM1 pour un mandat de deux ans pour :

- développer la curiosité ;
- rencontrer et échanger entre enfants et avec des adultes ;
- donner son avis et parfois prendre des décisions ;
- apprendre de nouvelles choses ;
- participer à des actions à Créteil ;
- et se faire de nouveaux amis.

En conclusion : le CME s'adresse aux enfants qui souhaitent découvrir et apprendre plein de choses, rencontrer des petits et des grands et donner leur avis et participer à des actions dans la Ville.



Les conseiller·es en séance plénière avec Monsieur Le Maire

QUAND ?

Le mardi soir de 17h30 à 19h (tous les 15 jours) à partir du mois de janvier 2027 selon un calendrier prévisionnel qui sera communiqué ultérieurement.



Des séances de réflexion et de sensibilisation

CONSTITUTION DU GROUPE ?

Une élection aura lieu dans chaque classe de CM1 où il y aura des candidat·e·s. Seuls les élèves de la classe pourront voter.

Il s'agira d'élire un enfant par classe dans chacune des 26 écoles de la ville de Créteil pour intégrer le CME.





Les élèves de CM1 votent pour élire leur représentant

© Démocratie Locale - Conseil Municipal des Enfants - Ville de Créteil
01.49.80.88.29/88.80 conseil.enfants@ville-creteil.fr @creteilvilledemain